

PROGRAMME DU BTS EEC

1^{ère} année :

- Volume horaire hebdomadaire (34h): français (3 h) ; langue vivante étrangère 1 (2 h) ; mathématiques (4 h) ; sciences physiques (3 h) ; étude de constructions (7 h) ; économie de la construction (9 h) ; projet d'ouvrage : génie civil, économie gestion (6 h)
- Enseignement facultatif : langue vivante étrangère 2 (2 h) - Portugais
- Volume horaire total de la 1^{re} année : 952 h

2^{ème} année :

- Volume horaire hebdomadaire (34h): français (3 h) ; langue vivante étrangère 1 (2 h) ; mathématiques (4 h) ; sciences physiques (3 h) ; étude de constructions (6 h) ; économie de la construction (8 h) ; Projet d'ouvrage : génie civil, économie gestion (8 h)
- Enseignement facultatif : langue vivante étrangère 2 (2 h) - Portugais
- Volume horaire total de la 2^e année : 918 h
- Stage en entreprise : 8 semaines en fin de 1^{ère} année

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'enseignement comprend 34 heures de cours par semaine.

Matières	Horaires hebdomadaires	Épreuves d'examen
Enseignement général – 12 h		
Français	3 h Écrit	4 h
Anglais	2 h	CCF
Mathématiques	4 h	Écrit 2 h
Sciences physiques	3 h	Écrit 2 h
Enseignement professionnel – 22 h		
Etudes des constructions	6 h	Écrit 2 épreuves de 4 h
Économie de la construction	9 h	Écrit 2 épreuves de 4 h
Projet d'ouvrages	7 h	4 sem. de projet oral 60 min
Compte-rendu d'activités en milieu Pro		Oral 30 min.
Total : 34 h hebdomadaires pendant 2 ans		



**LPO des Métiers du Bâtiment et de
la Communication Visuelle - Balata**
Lieu dit Balata - RN1 - 97351 Maoury
Tel : **0594 350783** - Fax : 0594 350574
Mai : ce.9730514w@ac-guyane.fr
<https://lp-des-metiers-du-batiment.eta.ac-guyane.fr/>

BTS EEC

Brevet de Technicien Supérieur Étude & Économie de la Construction

Le Brevet de Technicien Supérieur « Etude et économie de la construction » forme des spécialistes de la prescription et de l'estimation des ouvrages de bâtiment et de voiries ou de réseaux, ainsi que du suivi économique des projets, tant au niveau de la conception que de la réalisation. Au cours de ses activités professionnelles, sous l'autorité de sa hiérarchie, le titulaire du BTS EEC sera amené à intervenir à tous les stades d'un projet, dans le respect de la déontologie professionnelle.

OBJECTIF DU BTS EEC

Le titulaire du BTS EEC est amené à exercer son métier en bureau de maîtrise d'œuvre ou en entreprise.

Dans la Maîtrise d'œuvre, l'Économiste de la construction en phase de conception vérifie la compatibilité financière du projet avec l'enveloppe budgétaire prévisionnelle, estime le coût prévisionnel des travaux pour l'estimation définitive, rédige le CCTP, constitue le dossier de consultation des entreprises. En phase de consultation des entreprises il analyse et sélectionne les candidatures des entreprises, analyse les offres, rédige le rapport d'analyse des offres en y incluant les éventuelles mises au point. En phase de réalisation il suit l'avancement des travaux et informe le maître d'ouvrage, étudie les devis de travaux mo-

dificatifs, vérifie les décomptes mensuels et finaux, établit les états d'acomptes. En Entreprise, l'Économiste de la construction formule une offre conforme aux attentes de la maîtrise d'œuvre, comprenant d'éventuelles variantes, si la consultation l'autorise. Ses connaissances des systèmes constructifs, des matériaux et de leurs prix lui permettent de réaliser les études en réponse au cahier des charges et d'établir les devis. Son action permet d'assurer une véritable cohérence entre les choix initiaux de la maîtrise d'œuvre et la réponse technique de l'entreprise tout au long du projet.

On recense sept grandes familles de missions.

Étude de faisabilité : Dès le stade préliminaire où s'exprime l'intention de construire, alors même parfois qu'aucun site n'a encore été choisi et qu'en conséquence aucune étude n'a pu encore être réalisée. L'utilisation de ratios statistiques permet une première estimation de l'ordre de grandeur demandé du coût de la construction envisagée.

Programmation : Au fur et à mesure que les intentions du Maître d'Ouvrage public ou privé se précisent, et que son programme s'élabore (besoins quantitatifs, contraintes et exigences particulières), la notion d'ordre de grandeur de coût doit s'affiner et déboucher sur l'élaboration de «l'enveloppe financière» que le Maître d'ouvrage public ou privé va déci-

der d'affecter aux travaux. C'est un acte majeur dont dépend la réussite ou l'échec d'une opération d'investissement à caractère immobilier. Il doit y avoir adéquation entre le programme et l'enveloppe financière affectée aux travaux qui devra s'intégrer dans le budget général de l'opération.

Études de conception : Cette phase qui s'étend de la consultation des concepteurs jusqu'au début de la réalisation des travaux nécessite la mise en place de plusieurs actions parallèles (la description technique des ouvrages, l'élaboration des estimations prévisionnelles provisoires et définitives des travaux, le contrôle de l'évolution de ces estimations en vue de les maîtriser dans le respect de «l'enveloppe financière», l'établissement de l'offre de prix de l'entreprise de construction).

Travaux : Le technicien supérieur EEC participe à la maîtrise des coûts du chantier et aide au maintien du respect de l'engagement initial en assurant un contrôle financier du suivi de la réalisation.

Gestion de patrimoine : Le technicien supérieur EEC participe également à la gestion du patrimoine immobilier tant en matière d'évaluation du patrimoine immobilier qu'en matière de diagnostic de réhabilitation, d'établissement des coûts de travaux de maintenance, d'amélioration et d'entretien.

Action commerciale : Dans le cadre de ses activités, le tech-

nicien supérieur Etudes et Economie de la Construction cherchera à développer les relations et les démarches commerciales avec l'ensemble des acteurs de la filière.

Communication : En contact avec l'ensemble des acteurs de la filière ou pouvant exercer son activité chez les différents intervenants, le technicien supérieur Etudes et Economie de la Construction est une personne de communication.

DÉBOUCHÉES PROFESSIONNELLES

La diversité des missions pouvant être assurées par l'Économiste de la Construction offre des débouchés professionnels très différents :

Soit en tant que salarié dans différents secteurs :

- Cabinets d'économistes de la construction,
 - Bureaux de maîtrise d'œuvre, Sociétés d'ingénierie,
 - Cabinets d'architectes, Administrations et collectivités,
 - Entreprises de construction (Gros œuvre ou second œuvre),
 - Promoteurs, maîtres d'ouvrages de logements sociaux.
- Soit en tant que travailleur indépendant dans un cadre d'exercice libéral, après plusieurs années d'exercice professionnel salarié.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

L'enseignement professionnel est fondé sur l'étude de dossiers et de projets réels de construction. Le projet d'ou-

vrages (7h/semaine) favorise l'apprentissage du cœur de métier au travers de projets étudiés par groupe de travail. Les enseignements intègrent l'utilisation de l'outil informatique et des logiciels professionnels.

La première année est marquée par une immersion dans le milieu professionnel. Un stage ouvrier de 3 semaines dès la fin du semestre 1 permet de découvrir le fonctionnement complexe d'un chantier tous corps d'état.

En fin de première année, un stage en milieu professionnel de huit semaines permet d'acquérir une pratique professionnelle du métier. Ce stage est valorisé en début de deuxième année par un rapport d'activités comptant pour l'examen.

MOYENS MATÉRIELS

- Salle dédiée à la section BTS EEC
- Ordinateurs portables pour les étudiants (location).
 - Armoire blindée pour les ordinateurs, vidéo projecteur etc.
 - Vidéo projecteur.
 - Tableau TBI.
 - Une bibliothèque avec des livres de la spécialité
- Logiciels adaptés :
- Rédaction de CCTP
 - Établissement de Devis.
 - Organisation et suivis d'opération de construction.
 - Quantification des ouvrages.
 - Réalisation de plans en deux et trois dimensions.

DISPOSITIFS POUR ÉTUDIANTS

Le lycée offre un dispositif visant à améliorer les résultats :

- Heures de soutien et de mise à niveau dans les matières générales et technologiques,
- Suivi individualisé des étudiants et bilans réguliers sur les résultats,
- Aide à la recherche de stages et à l'insertion professionnelle.

Mise à niveau :

Mathématique et Français pour les étudiants issus de la voie professionnelle.

Enseignement professionnel pour les étudiants issus de la voie générale.

POUR SUITES D'ÉTUDES

A l'issue du BTS les meilleurs étudiants peuvent s'orienter vers :

- Une poursuite d'études courtes : Licence Professionnelle,
- Une poursuite d'études longues : École d'Ingénieurs ou cursus LMD.